



**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**  
**Communauté de L'OUEST RHODANIEN**  
**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 12 Juillet 2016 – 20h**

Absents excusés : Aude CAUDRON, Agnès ROUX pouvoir donné à Guy JOYET, Dominique BELTRAMI pouvoir donné à Géraldine CHEVRET.

Guillaume FERRIERE est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 Juin 2016 : il est adopté à l'unanimité.

**Délibérations adoptées pour :**

2. Décider que la commune de Saint Romain de Popey participe à la démarche de « participation citoyenne » avec 13 voix pour et 1 abstention (Maxime MICHALLET).  
Ce dispositif consiste à nommer des référents volontaires et bénévoles par quartier qui seront en relation avec les services de gendarmerie pour les informer de tous événements suspects ou de tous faits de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Une réunion publique sera organisée en septembre 2016 pour informer les habitants de la future mise en place du protocole et pour désigner les référents volontaires.
3. Demander le versement de la 2<sup>ème</sup> tranche pour la participation de l'Etat – DGD pour les travaux de la bibliothèque, (adoptée à l'unanimité). Pour mémoire le montant de cette subvention est de 44 150€. La première tranche a été versée l'année dernière
4. Accepter l'avenant n°1 à la convention d'honoraires du maître d'œuvre pour la sécurisation du carrefour de la RD 33 et RD 67 ainsi que pour la halle couverte pour un montant de 1 600€ HT (adoptée à l'unanimité).
5. Accepter la convention qui sera signée avec le Département pour la réalisation et le financement de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagement du centre Bourg pour un montant de 22 992.89€ HT, sur les RD 33 et RD 67. (adoptée à l'unanimité)
6. Statuer sur la modification n°2 des voiries communales proposée de la Commission d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier lié à l'A89. Après étude et réflexion avec 13 voix pour et 1 voix contre (Cédric GIRAUD), le Conseil décide de ne pas accepter l'intégration des voiries n°101 (accès maison Daspic) et n°100 (Accès Maison Demaugé) dans le domaine communal.

7. Compte rendu des commissions :

- *Bâtiments* : Guy JOYET précise que les travaux de la Bibliothèque sont terminés. Le matériel informatique sera prochainement livré. L'ouverture est prévue pour le samedi 10 septembre. Une inauguration du bâtiment sera organisée à l'automne.

- *Commission Voirie* : Jean-Michel COQUARD précise que les travaux pour l'aménagement du village débiteront le 12 septembre, avec des réunions de chantiers le jeudi matin. Une réunion de coordination a été organisée avec le SYDER pour l'enfouissement des réseaux.

L'enfouissement des réseaux au lieu dit des Gouttes va commencer la semaine prochaine.  
L'entretien et le fauchage de l'herbe en bordure des chemins est en cours.

Jean-Michel COQUARD fait part au conseil des remerciements de Monsieur et Madame SCHIESTL pour l'aménagement de la voirie qui a été réalisé par le Département pour sécuriser leur habitation suite à plusieurs accidents routiers. Des travaux de point à temps ont été chiffrés, l'entreprise EIFFAGE a été retenu pour faire les travaux prochainement. Des devis sont présentés pour le reprofilage d'une partie de la Route du Camus, AXIMA a été retenu pour un montant de 22 566 € TTC.

- Communication et Associations : Géraldine CHEVRET précise qu'une convention devra être signée avec les Amis de la Lecture et la commune pour la bibliothèque. Les livres du fonds Ferlin ont été rangés. L'ancienne bibliothèque a été déménagée le 4 juillet. La BDP devrait livrer prochainement une centaine de livres.

La feuille d'été a été distribuée par les conseillers municipaux.

Guillaume FERRIERE précise qu'il a assisté avec Géraldine à une réunion organisée par Bien Vivre en Popey pour sensibiliser les gens sur l'ambroisie : comment la reconnaître, ses effets sur la santé.... Bien Vivre en Popey organise le lundi 25 juillet à 8h30 une marche de sensibilisation et d'arrachage de cette plante.

La présence d'ambroisie sur le territoire peut être signalé en mairie.

Géraldine CHEVRET précise que la matinée inscriptions organisée par les associations qui le souhaitent, aura lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h à la salle polyvalente.

La prochaine réunion organisée avec les associations pour la préparation du planning d'occupation des salles, aura lieu le 6 septembre.

- Commission Scolaires : Pascal GIRAUD remercie Noël BERTHOLLIER qui a remplacé Aline THERON à la cantine du 26 Mai au 5 Juillet.

Il rappelle que Huguette LAROCHE est en arrêt de travail jusqu'au 31 août.

Il présente un devis pour remplacer une armoire froide défectueuse à la cantine pour 1 797 € TTC.

Des travaux seront effectués dans le réfectoire sur la ventilation pour mieux réguler la température.

Pascal GIRAUD précise que l'effectif des élèves du Groupe Scolaire est stable pour la rentrée avec 148 élèves inscrits et que les activités périscolaires seront assurées par les Centres Sociaux de Tarare.

Transport scolaire : une demande a été faite pour qu'un arrêt de car soit créé "Chemin de Chanton" sur la RD 67 en direction de Savigny. Il est rappelé que c'est le Conseil Général qui décide des créations ou suppressions d'arrêts en matière de transport scolaire. Une réflexion sera faite par la commission voirie pour sécuriser les enfants le long de la Route Départementale.

En ce qui concerne le transport scolaire des enfants de l'école primaire, le Conseil Général a bien confirmé la suppression du service à la rentrée de septembre 2016. Une réunion a été organisée par la mairie avec les parents des enfants concernés et Madame Annick GUINOT représentante de Conseil Général. Il a été proposé aux familles de créer une association pour gérer le transport des enfants. Après étude, Maxime MICHALLET précise que les familles ne peuvent pas supporter le coût de ce service qui est trop élevé. Le covoiturage est donc préconisé.

Une demande est faite par le Groupe Scolaire pour qu'un traçage du stationnement des voitures pour sécuriser l'accès à l'école soit réalisé. La commission voirie étudiera la demande.

- Syndicat des Eaux : Pascal GIRAUD précise que les Syndicats des Eaux de la Région de Tarare se sont regroupés avec le syndicat Saône Turdine qui deviendra un syndicat de production et de distribution d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Guy JOYET donne lecture du courrier adressé à la Mairie par l'Académie de Lyon à l'école privée qui affirme le maintien de la 3<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2016/2017.

Il informe également le conseil que des agents du service du cadastre peuvent être amenés à réaliser des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées du 8 août au 31 décembre 2016 afin de mettre à jour la base des impôts directs locaux et le plan cadastral. Ces agents seront en possession d'un arrêté préfectoral.

Urbanisme : en raison des congés, les dépôts des dossiers d'urbanisme ne seront pas acceptés du 20/07 au 6/08/2016.

Annonce des permis de construire et des déclarations de travaux.

Prochaine Réunion du Conseil Municipal, le jeudi 8 septembre 2016 à 20h.

La séance est levée à 22h.